

Montaigne : la mort, les dents.

Jean Pierre Fournier

Une dent en est venue à tomber sans mal de la mâchoire de Montaigne. Cet événement anodin imputable à la fatalité devient le prétexte à une interprétation quant à sa survenue. On pourrait s'attendre de la part d'un philosophe à une recherche de cause(s), voire à prendre l'attitude de l'aruspice, mais non, il s'agit de considérer cette perte comme une atteinte à l'intégrité corporelle, et de prendre en compte uniquement le fait. Il est dès lors question de l'assimiler dans la vaste réflexion sur la place qu'il convient d'attribuer à la mort, consubstantielle de la vie.

De nombreux modes de lecture peuvent être envisagés pour aborder l'œuvre majeure, - *Essais*-, de Michel Eyquem de Montaigne (1533/1592). Trois livres nécessaires pour expliquer une vie, permettent de découvrir des écrits dont Montaigne se trouve être à la fois l'objet et l'auteur : « Je m'étudie plus qu'un autre sujet. C'est ma métaphysique, c'est ma physique. » Découpés en chapitres de longueurs inégales selon les sujets variés traités, ces livres n'obéissent à aucune chronologie ; ils ont ceci de remarquable que écrits en moyen français, les citations en latin - langue que Montaigne considère comme maternelle - viennent s'incorporer naturellement dans le texte pour constituer un propos. Il convient toutefois de noter qu'au Livre III, les développements de la pensée de l'auteur demandent un nombre de pages nettement plus important pour rédiger les chapitres que pour ceux du reste de l'œuvre ⁽¹⁾.

Par cette entreprise rédigée sous la dictée, Montaigne entend nous dire en toute simplicité, se gardant d'orgueil et de vanité (LIII, cIX. *Sur la vanité*), qui il est, esprit et corps, délivrant sa vérité, « Toute cette fricassée que je barbouille ici, n'est qu'un registre des essais de ma vie » (LIII, cXIII. *De l'expérience*). Ce livre peut être considéré comme l'essai (expérience) des facultés naturelles qui sont en lui. Alors nous découvrons une description fine de ses états de santé et des moyens mis en jeu pour équilibrer sa complexion. C'est l'occasion pour lui de nous faire savoir le peu de considération qu'il accorde aux médecins et apothicaires, incapables de se mettre d'accord sur un diagnostic ou une thérapeutique : autant de médecins, autant de traitements. (LII, cXXXVII. *Sur la ressemblance des enfants avec leurs pères*). Il excepte toutefois de son mépris les chirurgiens, au motif que l'on peut constater objectivement un effet à leur action.

Pour la conduite de sa vie, le périgourdin détermine ses actions par introspection à l'aune des principes philosophiques trouvés chez les auteurs gréco-latins. D'ailleurs n'a-t-il pas fait graver le fameux « Connais-toi toi-même » figurant sur le temple de Delphes, en bonne place sur le plafond de sa bibliothèque ? ⁽²⁾ . Il réfléchit intensément en consultant les stoïciens, les épicuriens, les sceptiques, les cyniques ; nous voyons l'évolution de sa pensée qui le conduit à organiser une morale propre devant beaucoup au concept épicurien d'ataraxie ⁽³⁾ préalable à une quiétude corporelle. S'il se montre un homme curieux, nous ne voyons aucunes passions dans ses comportements, il se l'interdit pour ne pas avoir à les maîtriser, adoptant *de facto* une attitude anti-stoïcienne. Il semble en toute circonstance rechercher la modération. (LII, cXXXII. *Défense de Sénèque et de Plutarque*). À la fin de son long cheminement philosophique, Montaigne reconnaît être en accord avec le seul Socrate à qui il trouve mérite et vertu. (LIII, cXIII. *De l'expérience*).

La grande question de la vie, pour chacun, est son terme. Comme pour sa propre personne Montaigne n'envisage pas comme une possibilité de mettre fin à ses jours et ne voulant pas être pris au débotté, il convient donc de s'y préparer pour apprécier selon des critères retenus à l'avance, ce moment qui ne se représentera pas. Ceci explique le titre très célèbre du chapitre X, Livre I : « *Que philosopher c'est apprendre à mourir* ». Et en cette attente, il faut se tenir prêt, par conséquent guetter et interpréter les signes que la Nature envoie. Le premier édile de Bordeaux se fait donc sémiologue, repérant les dysfonctionnements corporels qui l'atteignent comme autant de manifestations de la vieillesse le conduisant vers son dernier jour.

Parmi ces alarmes qui l'affectent, une semble l'avoir particulièrement marqué et nous vaut une explication circonstanciée (LIII, cXIII), ⁽⁴⁾ :

Dieu fait une grâce à ceux à qui il enlève la vie par le menu : c'est le seul bienfait de la vieillesse.

L'ultime mort en sera d'autant moins complète et pénible : elle ne tuera plus qu'une moitié ou un quart d'homme. Voilà une dent qui vient de me tomber, sans douleur, sans effort : c'était le terme naturel de sa durée. Cette partie de mon être et aussi plusieurs autres sont déjà mortes, d'autres à demi mortes qui étaient les plus actives et tenaient le premier rang pendant que j'étais dans la force de l'âge. C'est ainsi que je fonds et que j'échappe à moi-même. Quelle bêtise ce serait pour mon intelligence que de ressentir le saut de cette chute, déjà si avancée, comme si elle était entière !

J'espère que cela ne se produira pas.

Ces lignes tirées du dernier des Essais (*Sur l'expérience*) composé entre mars 1587 et mars 1588, nous paraissent devoir refléter la position définitive de Montaigne face à la mort. Il mourut en effet peu d'années après doucement chez lui, juste au moment de l'Élévation d'une messe particulière ; une « esquinancie » ⁽⁵⁾ qui le tenaillait depuis trois jours l'emportant. Estienne Pasquier dans son témoignage rapporte : « ..., ce pauvre gentilhomme s'élance au moins mal qu'il peut, comme à corps perdu, sur son lit, les mains jointes : et en ce dernier acte rendit son esprit à Dieu : qui fut un beau miroir de l'intérieur de son Âme. » ⁽⁶⁾.

Si dans le texte originel Montaigne écrit : « Voilà une dent qui vient de me choir », le verbe *choir* ayant été supplanté par *tomber* au XVII^e siècle, la forme pronominale ne laisse aucun doute quant au fait. Cette chute de dent inopinée, banale, fatale, concerne l'intégrité de sa personne en propre ; cet avertissement est destiné à son esprit. L'interprétation augurale conforte la position selon laquelle l'être meurt par fractions ; l'individu n'étant petit à petit plus le même que celui qu'il croit avoir été. Montaigne par cette logique se persuade que sa fin sera plus douce, puisqu'elle ne le concernera plus tout à fait. On voit qu'il se rapproche ainsi et graduellement d'Epicure pour qui la mort ne nous concerne pas, puisque nous ne sommes plus. (*Lettre à Ménécée* [125]). Il impose cette déliquescence physique à son « entendement » comme une aide morale, tout en redoutant que ces épreuves de vieillissement corporel fassent fléchir sa résolution. Le texte dit : « Je ne l'espère pas ». Il est tentant de chercher une postérité à cet état d'esprit dans la formule percutante de Bossuet : « Tout nous appelle à la mort » ⁽⁷⁾. Mais l'analyse de la suite de la phrase : « [...] la nature presque envieuse du bien qu'elle nous a fait, nous déclare souvent et nous fait signifier qu'elle ne peut pas nous laisser longtemps ce peu de matière qu'elle nous prête, [...] », s'avère plutôt un avertissement donné par nos tracas physiques sonnante comme un rappel à l'humilité de l'homme devant son Dieu et ses créations. On s'éloigne donc de la pensée de Montaigne, dès lors, nous pourrions trouver cette postérité chez Voltaire qui appréciait Montaigne. Lorsque Pascal écrivait : « Le sot projet que Montaigne a eu de se peindre ! » (Article IX, XXXVI) ⁽⁸⁾, Voltaire a pu répliquer plus tard : « Le charmant

projet que Montaigne a eu de se peindre naïvement comme il a fait ! » (Remarque sur les Pensées de M. Pascal. XLI) ⁽⁹⁾. En consultant la *Correspondance générale, Lettres de M De Voltaire* ⁽¹⁰⁾, nous pouvons lire en date du 31 août 1751 (Berlin) celle adressée à M. le maréchal duc de Richelieu : « Le roi de Prusse m'assure qu'il me trouvera fort bien sans dents ; mais voyez la belle conversation qu'on ne peut articuler ! On meurt ainsi en détail, après avoir vu mourir presque tous ses amis, et ce songe pénible de la vie est bientôt fini » (CCXXIX). La même idée est reprise à la date du 3 octobre 1752 (Postdam) dans la correspondance adressée à M. le Comte d'Argental : « J'ai perdu mes dents ; je meurs en détail » (LXV). Nous voyons donc que Voltaire reprend le principe de la mort par fraction à connotation dentaire trouvée chez Montaigne, mais il s'en tient à la constatation du fait, n'en tirant aucune conclusion philosophique quant à la métamorphose de l'Être dans son identité.

Une question se pose : pourquoi Montaigne choisit cet épisode de la dent tombée pour nous dire qu'une partie de lui-même l'a quittée, plutôt qu'un autre élément corporel, des cheveux par exemple. On voit sur ses portraits une calvitie frontale prononcée qui aurait pu le contrarier. A-t-il été sujet à des douleurs dentaires récurrentes comme il l'a été avec la gravelle depuis l'âge de quarante-cinq ans ? Il fournit une réponse (LIII, cXIII) : « Ce n'est pas la faute de mes dents que j'ai toujours eu bonnes jusqu'à l'excellence et que l'âge ne commence de menacer qu'à cette heure ». Nous voici fixés, et si nous sommes obligés d'y voir une bonne qualité dentaire d'origine, nous constatons que Montaigne s'est efforcé dès son plus jeune âge d'entretenir le capital reçu : « J'ai appris dès l'enfance à les frotter avec ma serviette et le matin et à l'entrée et sortie de table ». En pleine Renaissance observer une telle hygiène dentaire de routine nous semble remarquable ⁽¹¹⁾.

Si Montaigne se satisfait de son excellente santé dentaire, est-ce cependant la réalité, aurait-il la mémoire sélective ? Il faut se reporter à une autre de ses œuvres (*Journal du voyage en Italie*) pour relever que la douleur dentaire a pu le toucher. Cet écrit rédigé en partie en français par son secrétaire et en partie en italien par Montaigne soi-même, n'était pas destiné à la publication. Constitué de notes relatant en détail ce voyage entrepris pour prendre les eaux afin de soigner la maladie de la pierre (1580/1581), et retrouvé deux siècles plus tard, il est édité in-8° en 1774 ⁽¹²⁾. Il nous faut relever comme purement anecdotique le point commun entre Montaigne et Bossuet puisque nous venons d'évoquer ce dernier. Tous deux ont été tourmentés par la gravelle et pour « l'Aigle de Meaux », les détails de ses souffrances jusqu'à l'agonie pénible où la sonde se heurte à la pierre, sont rapportés scrupuleusement par son secrétaire le Chanoine François Le Dieu ⁽¹³⁾.

Pour revenir aux pérégrinations italiennes de Montaigne et alimenter notre propos nous avons trouvé deux épisodes bien distincts.

À la date du dimanche 2 juillet 1581, à Scala entre Florence et Pise voici ce qu'écrit Montaigne [336] : « Non cenai ; e dormii poco, molestato d'un dolor di denti sulla destra, il quale molte volte sentiva col mio mal di testa. Mi fatigava più nel mangiare, non potendo toccar nulla senza dolore grandissimo ».

[Je n'ai pas diné, et peu dormi, harcelé par un mal de dents sur le côté droit avec de nombreux maux de tête. J'ai eu le plus grand mal à manger, ne pouvant rien toucher sans une grande douleur.]

Grâce à cette note, tentons de formuler un diagnostic rétrospectif. S'agissant d'un récit chronologique, il n'est rien rapporté plus haut dans le texte qui pourrait être considéré comme signes avant-coureurs d'une pathologie dentaire prévisible. Nous ne pouvons donc pas établir de diagnostic étiologique. Les symptômes, - difficultés à la mastication, déclenchement de la douleur à la pression alimentaire, irradiation crânienne-, permettent un diagnostic

sémiologique. Nous sommes en présence d'une inflammation dentaire ou parodontale qui touche le côté droit de la face. Le phénomène s'installe sur une durée de vingt-quatre heures au plus, car le lendemain lundi, tout a disparu et ne se reproduira plus jusqu'au retour de Montaigne à Bordeaux. Bien évidemment nous ne disposons pas de clichés radiologiques (exhumation nécessaire) et les portraits où figurent les zones péri-buccales ne permettent aucunes déductions *a posteriori*. À moins que les artistes aient fait disparaître à dessein de possibles disgrâces. Puisque nous avons diagnostiqué une inflammation, les manifestations indiquées par Montaigne plaident pour une atteinte de la 3^e paire de nerfs crâniens ⁽¹⁴⁾. Pour établir le diagnostic différentiel, examinons les causes possibles de cette inflammation. S'agit-il d'une carie ? Nous savons qu'une carie ne guérit jamais spontanément, et Montaigne aurait dû connaître une récurrence douloureuse, ce qu'il n'indique pas. S'agit-il d'une nécrose pulpaire ? On sait qu'après une douleur intense à la pression, il peut y avoir une accalmie provisoire, et même si les signes changent, enflure apicale externe, ganglions, etc..., il y a récurrence dans la douleur, ce qui n'est pas le cas. Reste à examiner l'hypothèse parodontale, car même s'il nous a été rapporté la qualité de l'hygiène buccale, il est possible d'envisager l'installation d'une gingivite ou d'une parodontite en phase aiguë à épisode unique à l'occasion d'un tassement alimentaire par exemple. Nous excluons le caractère hémorragique type scorbut, car Montaigne toujours précis dans ses descriptions concernant sa santé n'aurait pas manqué de le mentionner. Pour nous, le diagnostic positif s'oriente donc vers une parodontopathie à type gingivite ou parodontite avec atteinte du ligament alvéolo-dentaire puisque les capteurs de pression se situent dans cette zone.

Cependant, nous pouvons adopter une autre lecture du texte de Montaigne. Nous avons pour notre raisonnement tenu compte de ce qu'il nous disait, il s'agirait maintenant d'envisager ce qu'il ne nous dit pas. Il parle de dents au pluriel et d'un côté de la face, mais ne précise pas si la douleur lui semble provenir du maxillaire ou de la mandibule. S'il s'agit de la mandibule, nous pouvons rester sur notre première hypothèse. Mais si le maxillaire est en cause, et en gardant toute la sémiologie rapportée, nous devons considérer la possibilité que la douleur attribuée aux dents ne soit qu'un épiphénomène dont l'origine (zone gâchette) serait le plancher du sinus maxillaire en une inflammation aiguë. Nous serions en présence d'une sinusite maxillaire aiguë avec résonance de contiguïté des racines des prémolaires et molaires présentes dans le voisinage. Aussi arrivons-nous à un diagnostic positif radicalement différent.

Le second épisode distinct dans sa sémiologie, débute dans la nuit du dimanche 3 octobre au lundi. Montaigne nous dit : « [...] je fus tourmenté par la douleur des dents ; [...] ». Soupçonnant une dent malade, il mâche du mastic sans effet, la douleur s'installe violemment aux deux joues avec un épuisement, une envie de vomir, une alternance de sueurs et de frissons, mais il précise : « [...] comme je sentais du mal par-tout, cela me fit croire que la douleur ne provenait pas d'une dent gâtée. » Le mal temporal bilatéral avec prédominance gauche, s'étend petit à petit à toute la sphère cervico-faciale jusqu'aux épaules.

Après des soins ⁽¹⁵⁾, la douleur durera jusqu'à l'apaisement du mercredi se restreignant alors : « [...] tant aux dents qu'à l'œil gauche ; [...] ». Cette description précise sous forme de tableau clinique nous permet de constater que Montaigne a subi une violente inflammation, mais que de son propre aveu, il est difficile d'en imputer l'origine à l'état de sa denture. Nous mesurons dès lors par les faits de ces deux épisodes, toute la difficulté d'établir un diagnostic rétrospectif, à partir de preuves qui sont pourtant elles, irréfutables.

Le rapport personnel de Montaigne aux dents -les siennes-, se limite à la perte tardive de l'une d'entre-elles et à la forte douleur évoquée ci-dessus dans le *Journal*. Pour connaître son sentiment concernant la douleur dentaire, il faut revenir aux *Essais*. (LI,cXIV, *Que le goût des biens et des maux dépend en bonne partie de l'opinion que nous en avons*). Sous ce titre un peu

long, se trouve déjà énoncé en grande partie ce que nous cherchons. Voici ce qui est écrit : « Tous les maux qui ne comportent pas d'autre danger que celui de la douleur, nous les disons sans danger ; celui des dents ou de la goutte, pour pénible qu'il soit, vu qu'il n'est pas homicide, qui le compte pour une maladie ? ». Nous pouvons tirer deux enseignements de ce passage. La douleur à elle seule ne constitue pas un péril puisqu'elle peut être apprivoisée de plusieurs façons décrites avec des exemples dans ce chapitre ; généralement il convient de dériver ses pensées ⁽¹⁶⁾ ou bien de se concentrer sur une activité. Attitude de maîtrise de l'esprit. La seconde chose à intégrer est qu'une maladie pour être considérée comme telle doit inclure obligatoirement la possibilité d'en mourir. Il faut donc s'y préparer.

Nous voyons que Montaigne troublé par la chute spontanée d'une dent atteinte de sénescence, conçoit une corrélation avec les parties qui abandonnent son entité corporelle dans leurs fonctionnalités, le faisant autre et préparant son esprit à l'issue de la vie. Est-ce bien la seule occasion où il utilise l'organe dentaire pour expliquer son rapport à la mort ? ⁽¹⁷⁾.

En se reportant à l'essai *Sur l'amitié* (LI, cXXVIII) nous découvrons quelques pages qui expliquent ses liens forts avec son cher La Boétie, et où il nous apprend être le dépositaire des écrits du disparu : « C'est tout ce que j'ai pu recouvrer de ce qui reste de lui, moi qu'il laissa avec une si affectueuse estime, la mort [déjà] entre les dents, héritier de sa bibliothèque et de ses papiers, outre le petit livre de ses œuvres que j'ai fait mettre en lumière ». On comprend donc qu'au seuil de la mort, La Boétie confie à son ami sa postérité littéraire. Par cette figure métonymique décrivant un état probablement proche de l'agonie, Montaigne veut nous faire entendre que le dernier souffle caractérisant l'esprit de La Boétie, va s'échapper de son corps en passant entre les arcades dentaires, signant la fin de la vie charnelle de son ami.

Ce n'est pas la seule occurrence de ce procédé que l'on retrouve à l'essai *Sur trois femmes valeureuses* (LII, cXXXV). Citant Sénèque ⁽¹⁸⁾, Montaigne reprend : « [...], il faut rappeler la vie, même si cela est pénible : il faut arrêter l'âme entre les dents puisque la loi de vivre, pour les gens de bien, ce n'est pas vivre autant qu'il leur plaît, mais autant qu'ils doivent ». Il est donc tout à fait possible que l'on trouve là l'origine de l'expression, si l'on considère que Sénèque figure comme un des auteurs les plus cités dans les Essais. D'autant qu'à la Lettre XXX, le cordouan dans une allusion à Bassus Aufidius utilise une figure de style presque identique : « je ne doute pas, à vrai dire que l'âme d'un vieillard ne soit au bout de ses lèvres et ne s'échappe du corps sans grande violence ».

Par ce biais, nous sommes ramenés au stoïcisme de Montaigne, pour qui si l'on a bien compris, l'esprit se présente comme l'opérateur de l'âme. L'étymologie peut nous éclairer, car esprit vient du latin *spiro* (je souffle) lui-même venant du grec *pneuo* qui a donné *pneuma*, sorte d'exhalaison. Les différents pneumas naturel (foie) et universel (poumons) parviennent au ventricule gauche du cœur pour donner le *pneuma* vital. Ce concept de *pneuma* éminemment stoïcien – il règle la cohésion du monde - trouve son origine à l'école des anatomistes d'Alexandrie (Erasistrate de Ceos, IIIe siècle a-v J-C) ⁽¹⁹⁾, et a été adopté par une secte médicale (les Pneumatistes) ⁽²⁰⁾, elle-même issue des Éclectiques ⁽²¹⁾. Il a fortement influencé la pensée galénique et prévaudra jusqu'à la découverte de la réalité factuelle de la circulation sanguine par William Harvey ⁽²²⁾.

Ainsi donc, à partir d'une simple description imagée influencée par son état de réflexion philosophique, -l'esprit vital passant entre les dents de La Boétie moribond -, Montaigne évoque la vaste question séculaire de la dichotomie corps-esprit qui suscite toujours à l'heure actuelle beaucoup de conjectures sous l'appellation de *Mind-Body Problem*. Pour lui, « le monde n'est qu'une recherche » (LIII, cVIII), et il expose son point de vue, en distinguant les sachants des

savants, autrement dit ceux qui disent la science et ceux qui la font. Méfiant sur le sujet et exigeant sur la pédagogie, il livre cet aveu : « Ces gens qui se perchent à califourchon sur l'épicycle de Mercure, qui voient si loin dans le ciel, m'arrachent les dents » ⁽²³⁾ ; au diable donc, les prétentieux au savoir livresque. Si bien qu'il ne faut peut-être pas se montrer surpris, si vers la fin de son œuvre (LIII, cXI), Montaigne nous donne ce qui semble caractériser sa position philosophique définitive : « L'étonnement est le fondement de toute philosophie, la recherche en est le progrès, l'ignorance en est le terme. » Cette phrase toute socratique, constitue probablement la conclusion que Montaigne nous propose.

Notes

- 1) Débutée aux environs de 1572, la rédaction des Essais va connaître plusieurs éditions, remodelées, modifiées au gré de l'évolution de la réflexion de l'auteur ; nous devons à Marie de Gournay (1595) une édition posthume. L'édition faisant autorité est à l'heure actuelle celle dite de l'Exemplaire de Bordeaux (EB) réalisée en 1588 chez le parisien Abel L'Angelier (In-4° de mille pages). Conservée à la Bibliothèque municipale bordelaise, on peut y voir les nombreuses notes marginales de la main de Montaigne.
- 2) Désignée par Montaigne comme sa « librairie », les poutres et solives sont gravées en lettres noires de maximes rédigées en latin et en grec. Située au second étage d'une tour comprenant respectivement par niveau une petite chapelle et une chambre, cette partie a échappé à un incendie détruisant le château en 1885.
- 3) État de tranquillité psychique.
- 4) Nous avons choisi l'édition en français moderne d'André Lanly publiée dans la collection Quarto chez Gallimard. Elle est établie à partir de l'exemplaire de Bordeaux auquel nous l'avons confrontée : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb119426809>
- 5) D'après Pasquier dans sa lettre de 1619. Mot pouvant désigner une angine.
- 6) Les œuvres d'Estienne Pasquier. T2, p.517. Amsterdam, Compagnie des libraires associez. 1723. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31064014d> (Nous avons transcrit en français moderne).
- 7) Sermon sur la mort. Vendredi de la IVème semaine de Carême. 1662. <http://ark.bnf.fr/ark:/12148/cb14455824v>
- 8) PASCAL. B. *Pensées de M. Pascal sur la religion ...* Paris. Chez Guillaume Desprez. 1670.
- 9) VOLTAIRE. *Œuvres complètes de Voltaire*. Paris. Imprimerie de la Société Littéraire Typographique. 1784.
- 10) *Ibid.* p.127 et 257.
- 11) L'utilisation de la brosse à dent dans sa conception actuelle par les Chinois est datée de 1478. Pour la France, la fabrication remonterait à l'année 1773 où l'on trouve trace d'un prospectus d'un sieur Collié exerçant quai de Gesvres à Paris. Source : BOGOPOLSKY. S. *Origine de la fabrication des brosses à dent*. Actes de la Société Française d'Histoire de l'Art Dentaire. 1998.
- 12) *Journal du voyage en Italie*. Avec les notes de Meusnier de Querlon, chez Le Jay. Paris 1774. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39322270r>
- 13) LE DIEU. F. (L'Abbé). *Mémoires et Journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet*. Paris. Didier et Cie. 1856.
- 14) Nous sommes à la Renaissance, et le nerf trijumeau porte alors le n°3 dans la classification des nerfs crâniens des traités d'anatomie.

- 15) Montaigne a recours aux astringents. Il mâche du mastic qui est une résine de lentisque, on lui pose des emplâtres sur la partie pulsatile du temporal et de la joue, enfin sa douleur est apaisée par l'eau de vie prescrite par un apothicaire venu à son chevet la première nuit. L'utilisation du mastic à cette époque est bien rapportée par Jaucourt dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. (1751).
- 16) Voir aussi le chapitre : *Sur la diversion*.
- 17) Il existe trente-quatre autres occurrences dentaires concernant les hommes et les animaux dans les *Essais* ; nous les avons relevées et colligées. Le plus souvent métaphoriques, elles touchent des domaines aussi divers que l'esthétique, l'orthodontie, les mœurs en Europe et aux Indes occidentales, les sentiments, ou bien sont purement anecdotiques.
- 18) *Lettres à Lucilius*. Lettre CIV.
- 19) À la nécropsie, les artères sont vides, le vide étant inconcevable, elles contiennent donc du pneuma.
- 20) Il ne s'agit pas d'un groupement religieux clos, mais d'une école de pensée professant une doctrine. Nous pouvons rencontrer des sectes en philosophie, en littérature, en médecine.
- 21) GOUREVITCH. D. *Les voies de la connaissance : la médecine dans le monde romain*, in Histoire de la pensée médicale en Occident. Sous la direction de M. D. Grmek. Paris. Seuil. 1995. p.95-sq.
- 22) Historiquement, le Canon d'Avicenne a fait l'objet de *Commentaires* par le médecin de Damas Ibn Nafis (1210/1288) qui y critique la conception galénique de la circulation sanguine. Celui-ci décrit la Petite circulation ou circulation pulmonaire qui correspond à la réalité. Il est traduit (1547) par Andrea Alpago qui, passé par Damas a eu connaissance de ses écrits, mais reste oublié. Servet (1553) et Harvey (1628) travailleront le sujet, la mise en évidence des anastomoses capillaires pulmonaires étant l'œuvre de Malpighi (1661). Grâce au médecin égyptien Al Tatawi trouvant à la Bibliothèque d'Etat de Berlin en 1924 un manuscrit d'Ibn Nafis, la chronologie véridique de la découverte sera établie.
- 23) On doit la résolution mathématique du problème des cycloïdes faisant l'objet d'un concours ouvert entre savants, à Pascal qui lors d'une nuit sans sommeil due à une violente rage de dents en apporta les démonstrations. Sa nièce Marguerite Périer rapporte que pour dériver son esprit du mal qui le tenait, il utilisa avec succès cette attitude qui consiste à penser intensément à autre chose. C'est un des sens du divertissement pascalien. (*Lettres, Opuscules et Mémoires*, p.458).

Bibliographie.

- BOGOPOLSKY. S. *Origine de la fabrication des brosses à dent*. Actes de la Société Française d'Histoire de l'Art Dentaire. 1998.
- BOSSUET. *Sermons de messire Jacques Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, [...]* Paris, A.Boudet éditeur. 1772.
- COMPAGNON. A. *Un été avec Montaigne*. Paris. Équateurs parallèles / France Inter 2013.
- DIDEROT. D. et ALEMBERT. (d'). *L'Encyclopédie*. Paris. 1^{ère} édition. 1751.
- EPICURE. *Lettre à Ménécée*. Paris. Garnier Flammarion. 2017.
- GOUREVITCH. D. *Les voies de la connaissance dans le monde romain*, in Histoire de la pensée médicale en Occident. Sous la direction de M. D. Grmek. Paris. Seuil. 1995.

- HARVEY. W. *Exercitatio Anatomica de Motu Cordis et Sanguinis in Animalibus*. Francfort. 1628.
- JEANSON. F. *Montaigne par lui-même*. Paris. Collection Ecrivains de toujours. Seuil. 1951.
- LE DIEU. F. (L'Abbé). *Mémoires et Journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet*. Paris. Didier et Cie. 1856.
- MONTAIGNE. M de. *Les Essais*. Edition d'André Lanly. Paris. Quarto Gallimard. 2021.
- MONTAIGNE. M de. *Journal de voyage en Italie*. Edité par Meusnier de Querlon. Paris. Chez Le Jay. 1774.
- PASCAL. B. *Pensées de M. Pascal sur la religion...* Paris, chez Guillaume Desprez. 1670.
- PASQUIER. E. *Œuvres*. Amsterdam. Compagnie des libraires associez. 1723.
- PERIER. M. *Lettres, Opuscules et Mémoires*. Paris. M.P. Faugère. Vatan Libraire éditeur. 1845.
- POUILLOUX. J-Y. *Lire les « Essais » de Montaigne*. Paris. François Maspéro. 1970.
- SENEQUE. *Lettres à Lucilius*. Paris. Collection Agora Pocket. 1990.
- VOLTAIRE. *Œuvres complètes de Voltaire*. Paris. Imprimerie de la Société Littéraire Typographique. 1784.